

**LYCEE CHAMPOLLION**  
1, Cours Lafontaine  
38026 GRENOBLE CEDEX

Grenoble, le 17 juin 2015

Tel : 04.76.85.59.59  
Poste 427  
marc.pizaine@ac-grenoble.fr  
Service Intendance

Le proviseur,  
L'agent comptable,  
  
A l'attention des élèves et  
  
des familles du lycée.

**NOTE CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE  
POUR LA PERIODE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2015,  
LES TARIFS ET LES MODALITES DE REGLEMENT.**

Références : Conseil d'administration du lycée du 30 septembre 2014.

**I) ORGANISATION INTERNE DU SERVICE :**

- les élèves déjeunent du lundi au vendredi inclus ;
- les internes et les internes-externés prennent le petit- déjeuner du lundi au samedi inclus et le dîner du lundi au vendredi inclus ;
- toute difficulté sociale, familiale ou financière est communiquée par les familles à l'assistante sociale (poste 351) ou par courriel (adresse communiquée ultérieurement)
- le badge est personnel et ne peut pas être prêté. Il doit être restitué à l'établissement à la fin de la scolarité.

**II) MODALITES D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE :**

- les choix de catégorie retenus en septembre 2015 sont valables jusqu'au 30 juin 2016.
- vous disposerez néanmoins d'une période d'environ deux semaines après la rentrée pendant laquelle vous pourrez changer de catégorie selon les modifications d'emploi du temps.

**REGLEMENT PAR VIREMENT**

Vous pouvez aussi régler par virement sur le compte de l'établissement  
LYCEE CHAMPOLLION TP GRENOBLE **RIB** : 10071 38000 00001000594 10  
**IBAN** : FR76 1007 1380 0000 0010 0059 410 **BIC** : TRPUFRP1

Dans ce cas, merci de préciser les **NOM, Prénom** et **classe** de l'élève.

Vous pouvez enfin régler les frais de restauration en espèces à la caisse de l'établissement.

Avec nos remerciements,

L'agent comptable,

J. MACHOT

Le proviseur,

A. MATTONE

Tournez s.v.p →

**HEBERGEMENT ET RESTAURANT SCOLAIRE  
PERIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2015**

| <b>TARIFS DES REPAS A LA CARTE - TARIF 2015</b> |        |
|---|--------|
| 10 repas  | 43,80€ |
| 20 repas  | 87,60€ |
| <b>Soit 4,38 euros l'unité</b>                  |        |

\* Les élèves inscrits aux repas à la carte apportent le règlement à l'intendance au fur et à mesure de leurs besoins tout au long de l'année. (Nom et prénom + classe au dos du chèque).

| <b>TARIFS AU FORFAIT : DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2015</b> |         |
|--|---------|
| Internat 1 <sup>ère</sup> & Terminale                                      | 602,70€ |
| Demi-pension au forfait  | 231,00€ |
| Internat externé (3/4) CPGE  | 602,70€ |
| Internat CPGE  | 680,40€ |

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Rédition d'une carte de self perdue ou cassée (badge) | 7,75 Euros - Tarif 2015 |
|---|-------------------------|